



**Monsieur Gérard DARMANIN**  
Ministre de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur  
Place Beauvau  
75800 Paris Cedex 08

Cathy APOURCEAU-POLY

Lens, le 21 février 2022

Sénatrice du Pas-de-Calais

Monsieur le Ministre,

Membre du Groupe  
Communiste,  
Républicain et Citoyen

Depuis ce vendredi 18 février, notre région est traversée par des vents violents provoqués par la tempête Eunice. Avec des pointes à 176 km/h sur le littoral et des vents soufflant encore autour de 130 km/h dans les terres, les destructions ont été nombreuses. Qu'il s'agisse des bâtis endommagés ou des accidents de la route impliquant notamment des camions couchés ou des arbres tombés, ce phénomène météorologique d'une extrême violence a paralysé toute notre région.

Membre de la Commission des  
Affaires Sociales

Notre territoire est désormais frappé par la tempête Franklin, qui a succédé à Eunice, tandis que les services publics sont toujours à pied d'œuvre, dans des conditions difficiles, pour rétablir les lignes électriques, la circulation des trains et les équipements endommagés.

c.apourceau-poly@senat.fr

Nous tenons avant tout à saluer l'engagement de toutes celles et tous ceux qui ont permis d'atténuer les conséquences d'événements météorologiques hors normes. Les pompiers ont répondu présents sur tous les fronts, les agents de la DIR ou les employés communaux également. Les élus, aux côtés des citoyens, se sont organisés afin de mettre en place toutes les mesures d'urgence pour venir en aide aux victimes. Sur 170.000 foyers privés d'électricité, 25.000 étaient toujours coupés ce lundi matin à 8h.

Assistant : Amaury Lebreton  
Tél. : 06.10.32.41.90  
a.lebreton@clb.senat.fr

Aujourd'hui, à l'heure où le vent commence à se calmer, les constats vont pouvoir commencer, même si nous savons d'ores et déjà que de nombreuses structures communales, de nombreux particuliers ont subi des dommages importants. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons le classement de l'ensemble des Hauts-de-France en zone de catastrophe naturelle pour faciliter la prise en compte, par les assureurs, des dégâts occasionnés.

Dans l'attente de votre réponse, et vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce dossier, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.